Date de dépôt : 28 avril 2020

Pétition pour le raccordement du « Léman Express » à l'aéroport

Mesdames et Messieurs les députés,

L'association « Genève Route et Rail » lance une pétition pour que tout soit mis en œuvre afin d'assurer au plus tôt le raccordement du réseau ferroviaire « Léman Express » à la gare de « Genève-Aéroport », la seconde en importance du canton, sans transbordement ni rebroussement à Cornavin.

Cette pétition se fonde sur les arguments suivants :

- Le 15 décembre dernier, le Léman Express a été mis en service. Son réseau mesure 230 km, il couvre deux pays et dessert près de 45 gares, à l'exception d'une seule, celle de « Genève-Aéroport » pourtant la seconde en importance du canton.
- Le Léman Express ne peut actuellement desservir « Genève-Aéroport » sans rupture de charge, désagrément majeur dans les transports publics, en particulier pour les passagers avec bagages qui constituent la majorité de la clientèle de l'aéroport. Le potentiel de la gare ne se limite cependant pas au seul trafic aéroportuaire. Des milliers d'emplois occupent le secteur
- « Genève-Aéroport » ne peut accueillir actuellement plus de 8 trains par heure. La gare de Cornavin est de son côté surchargée artificiellement du fait que le cul-de-sac de l'aéroport l'oblige à digérer un second passage de tous les trains.
- Lors de sa conception dans les années 1980, les administrations fédérale et cantonale ainsi que les CFF avaient prévu de rendre cette gare traversante, ce qui en aurait triplé la capacité.
- A l'appui de cette affirmation, la Halle 6 de Palexpo a été conçue de manière à rendre possible le raccordement de la gare à la ligne ferroviaire Genève-Lausanne.

P 2093 2/2

 La fiche « <u>PSIA</u> »¹ de l'aéroport ne prévoit la desserte ferroviaire de la plateforme aéroportuaire par le Léman Express qu'à long terme, soit bien au-delà de 2030.

- Le Conseil d'Etat du canton de Genève a transmis au Grand Conseil le « <u>Plan directeur du réseau sur rail</u> »² annexé à la « <u>LRTP</u> »³ avec les nouvelles lignes ferroviaires envisagées à l'horizon 2040/50, ce plan directeur ne prévoit pas la desserte ferroviaire de l'aéroport par le Léman Express d'ici à cette échéance. Ce délai est beaucoup trop long. Il est inacceptable.
- L'adaptation du tunnel François-Furet, des aménagements en ses deux extrémités et la suppression du cul-de-sac de la gare de l'aéroport permettent de la desservir par le Léman Express bien avant 2040/50, pour un coût 5 fois moins élevé.
- L'aménagement d'une bretelle à Blandonnet permet la desserte directe de l'aéroport depuis la ligne de Bellegarde.
- Dès lors, aucune objection technique ou financière ne saurait s'opposer au désenclavement ferroviaire de l'aéroport ni de l'attente des usagers.
- Une pétition en ligne rédigée dans les mêmes termes, adressée le 9 avril dernier au Conseil d'Etat, a recueilli 836 signatures à ce jour.

N.B. 2 signatures M. Pierre-André Bobillier « Genève Route et Rail » Chemin de la Naz 46 1233 Bernex

[«] PSIA » : Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique – Aéroport de Genève – OFAC : 14.11.2018

Dossier de mise à l'enquête publique – Délai : du 8 janvier au 6 février 2019

³ Loi sur le réseau de transports publics (LRTP, rsGE H 1 50)